

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-652566

157176



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

11680

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RIDA REDOUANE

Date de naissance :

29-12-1975

Adresse :

8 te 109 Klm 16 Bou Skoura Casab.

Tél. :

0674268978

Total des frais engagés : 904,7 Dhs

Dr. Fatima-Zahra Ragaoui
Médecin Généraliste

Andalous III, GH II, Imm.
Jemaine 3, Appt 5 Casablanca
Tél. 0522 59 09 59

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

20-03-2023

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

tarthrite + bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 23/02/23

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
20/02/2023	C5	160	INPE: 091241281
23/02/2023	Crainte	gratuit	

PHARMACIE ACHORAFIA

Cachet du Pharmacien

Bouskoura Centre 1200 N°6A

Date

Montant de la Facture

EXECUTION DES ORDONNANCES

Tél.: 05 22 32 05 57

202223

316,56

PHARMACIE ACHORAFIA

Bouskoura Centre 1200 N°6A

Date

438,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H	25533412	21433552	<input type="text"/>
		00000000	00000000	<input type="text"/>
	D	00000000	00000000	<input type="text"/>
	G	35533411	11433553	<input type="text"/>
	B			<input type="text"/>
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
				<input type="text"/> VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS <input type="text"/>
				<input type="text"/> VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur
Fatima zahra RAGBAOUI

- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien médecin interne à l'hôpital Mohamed 5 Casablanca
- Diplômée de la faculté de médecine de casablanca en Diabétologie
- Médecin agréé pour livrer des certificats médicaux afin d'obtenir les permis de conduire



Médecine Générale-Echographie Général - Électrocardiogramme (ECG)

Casablanca le: 23/6/2023 الدار البيضاء في:

Ordonnance

Lot N° : FL11

Exp : 01/2025

PPC : 125,50 DH

Azahal Nogha

125,50

* Falipso 3.V

1 g/100 ml

* 89,50 A3

AOL 123

* P3 Naso 30 gouttes 5.V

14.20

* Difal 7cpx3 5.V

438,20

PHARMACIE ACHGRAFA
Bouskoura Centre 1200 N°6A
Tél.: 05 22 32 05 57



Dr. Fatima Z.
Médecin G.
Agree pour la Del.
Permis de Conduire
Tél.: 05 22 39 09 53

تجزئة ديار الاندلس III إقامة جاسمين عمارة 3 شقة 5 بوسكورة - عمالة النواصر

Andalous III GH 11 Résidence jasmine Immeuble 3 Appt 5 Bouskoura Province Nouaceur

GSM : 07 66 35 77 74 - Fix : 05 22 59 09 59 - Email: cabinet.fragbaoui@gmail.com

دكتورة الزهراء رجباوي
فاطمة الزهراء رجباوي

- خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
- طبيبة داخلية سابقة بمستشفي محمد الخامس بالدار البيضاء
- حاصلة على ببلوم داء السكري بكلية الدار البيضاء
- طبيبة مرخصة لدى وزارة الصحة من أجل اصدار شواهد طبية
- للحصول على رخصة السياقة

الطب العام - الشخص بالصدى - التخطيط الكهربائي للقلب

Docteur
Fatima zahra RAGBAOUI

- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien médecin interne à l'hôpital Mohamed 5 Casablanca
- Diplômée de la faculté de médecine de casablanca en Diabétologie
- Médecin agréé pour délivrer des certificats médicaux afin d'obtenir les permis de conduire

Médecine Générale-Echographie Général - Électrocardiogramme (ECG)



دكتورة الزهراء رجباوي

- خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

- طبيبة داخلية سابقة بمستشفى محمد الخامس بالدار البيضاء

- حاصلة على دبلوم داء السكري بكلية الدار البيضاء

- طبيبة مرخصة لدى وزارة الصحة من أجل اصدار شهادة طبية

للحصول على رخصة السياقة

الطب العام - الفحص بالصدى - التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca le:

25/02/2023

الدار البيضاء في :

Ordonnance

Azahal Ngha

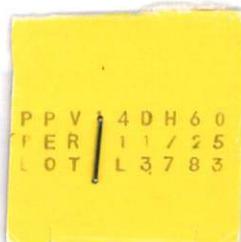
98⁰⁰
or Dans la nuit

Aspir x 2

PPV: 98DH00
PER: 01-26
LOT: M176

55⁰⁰
or Ratant 1cp / t

14⁰⁰ Polypine 1cp x 3



تجزئة ديار الاندلس III إقامة جاسمين عمارة 3 شقة 5 بوسكورة - عمالة النواصر
Andalous III GH 11 Résidence jasmine Immeuble 3 Appt 5 Bouskoura Province Nouaceur

GSM : 07 66 35 77 74 - Fix : 05 22 59 09 59 - Email: cabinet.fragbaoui@gmail.com

* Devos

6900 1 can

* Honey fate

79.90

1 fl. 100 ml
PHARMACIE ACHORABA
Bouskoura Centre 1200 N°6A
Tél.: 05 22 32 05 57

316,80



69.00 DH
La vente
d'origine
des
produits
de la miel
est réservée
aux professionnels
et aux boutiques
de vente au détail
certifiées.

D3 NORM

200 UI GOUTTES BUVABLES



Lot:
A consommer
avant le:
PPC : 89,50 DH

220641
08/2025

D3 NORM

200 UI GOUTTES BUVABLES



Lot:
A consommer
avant le:
PPC : 89,50 DH

220641
08/2025

D3 NORM®

200 UI GOUTTES BUVABLES



Lot:
A consommer
avant le:
PPC : 89,50 DH

220641
08/2025